

« En déchiffrant les anciens manuscrits, en soulevant la poussière des vieilles chartes, ce ne sont pas des souvenirs morts que nous évoquons, c'est quelque chose de très vivant au contraire que nous remuons ; c'est le cœur de nos ancêtres que nous faisons battre à nouveau ; c'est l'âme de la cité que nous faisons vibrer et revivre plus grande, plus forte, plus chère, pour la gloire du pays tout entier. »

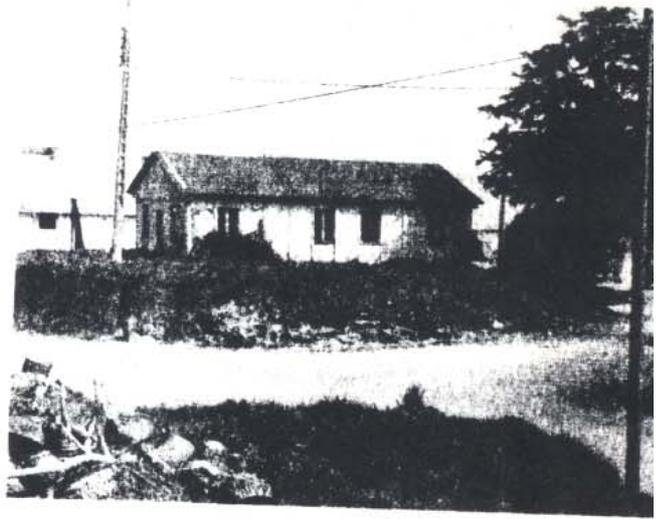
M. Bagshaw

Maire de Southampton 1914

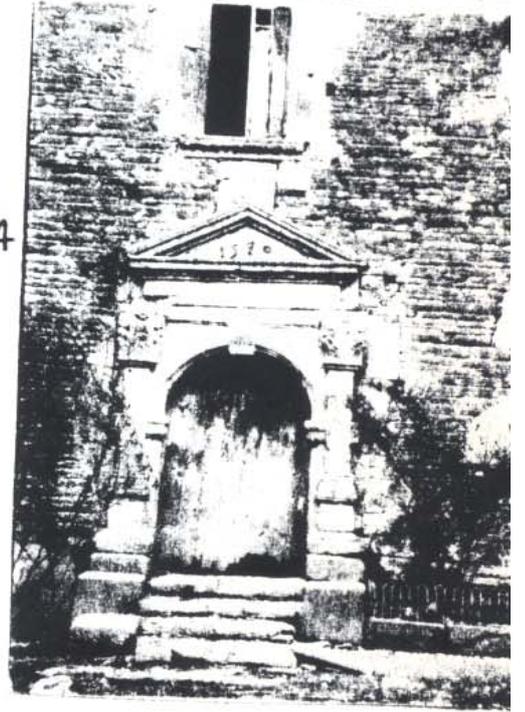
GRAVURES

- 1- St Samson dans l'ancienne sacristie
- 2- La baraque en bois ayant servi d'église
- 3- La Cour de Gourhel
- 4- La porte principale indiquant 1570
- 5- La vieille église de Gourhel

1

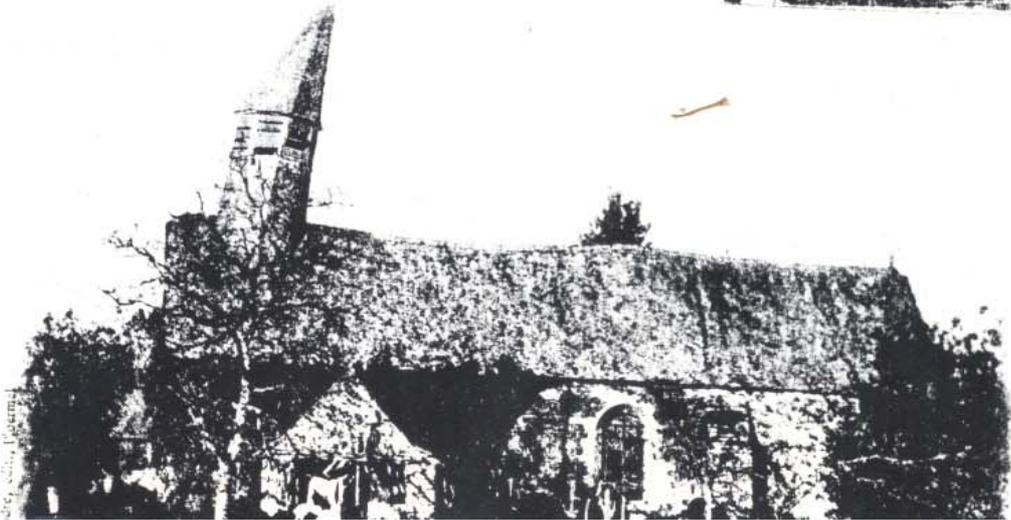
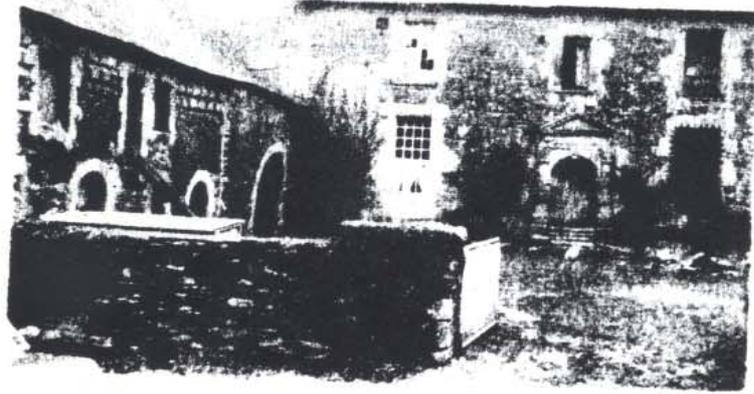


2



4

3



HISTOIRE DE GOURHEL

La localité de Gourhel semble très ancienne. En effet il en est question dans des textes anciens écrits en latin.

Dom Morice dans ses mémoires (18ème) en fait état pour 1131. Dans ces textes nous y trouvons les expressions « Monastério Gurhel » puis dans un autre texte « Monitor Gurhel », il semble donc qu'à cette époque le village s'appelait Moustoir Gourhel. Ces 2 textes sont tirés l'un des preuves de Dom Morice, tome c o 1564 et l'autre du « Fonds du Prieuré Ste Magdeleine de Malestroit » se trouvant aux archives du Morbihan. Ce sont sans doute les seuls textes que nous ayons de l'ancien Gourhel et ce jusque vers le 16ème siècle. Gourhel était alors une trêve de Loyat (sorte de succursale de l'église de Loyat, mais avait cependant des relations avec le recteur de Ploërmel. Le service religieux était assuré par un prêtre portant le nom de curé, ce qui signifiait vicaire à l'époque, le terme de recteur ayant le sens actuel du mot curé, ce prêtre dépendant de la paroisse de Loyat vivait à Gourhel.

L'ÉGLISE

L'église de Gourhel s'élevait au centre du bourg et était dédiée à st Samson (nous en reparlerons plus loin). Il y avait un cimetière à proximité. En plus de la photo qui a été prise, sans doute juste avant sa démolition en 1902, nous en avons une description très précise, due à l'établissement d'un devis en vue de réparations, par Mr Perrochot, architecte voyer.

Elle y est décrite ainsi :

« C'est un édifice de 18m05 de long sur 5m55 de large et 4m90 de hauteur de mur jusqu'à la naissance des lambris. La sacristie a 4m60 de long sur 2m30 de large. »
Cette église avait deux cloches. La plus ancienne était encore là il y a quelques années, l'autre a disparu. Avant ces deux cloches il y en avait une autre dont on achète une corde en 1753. Qu'en a-t-on fait ? Peut-être l'a-t-on refondue.

La première cloche, avait 43cms de haut et 41 de diamètre, elle était munie d'un marteau de fer et ne portait aucune inscription mais avait deux écussons. L'un portait les armoiries des Charpentier, l'autre des Quifistre de Basvalan. Elle fut bénie le 27 Septembre 1770, en voici le texte :

« Nous Evêque et Seigneur de St Malo au sieur Vesque recteur de Loyat salut. Nous vous donnons pouvoir par les présentes de bénir la cloche nouvellement fondue et destinée pour la trêve de Gourhel, vous enjoignant d'observer les cérémonies prescrites par le pontifical romain, de dresser procès-verbal de ladite bénédiction et d'en envoyer copie à notre secrétariat. Donné à Ploërmel dans le cours de notre visite le 30 Juillet 1770.

Antoine Jos Evêque de Saint Malo

Monseigneur Jouvier -secrétaire- »

Nous Yves Vasque, recteur de la paroisse de Loyat faisons savoir qu'en vertu de la commission ci-dessus nous nous sommes ce jour transporté dans la trêve de Gourhel, et étant arrivé vers les 11 heures du matin, nous sommes entrés dans l'église dudit Gourhel, et nous avons trouvé la cloche neuve suspendue et prête à recevoir la bénédiction, et où étant assisté de Missire Jean Marie Laval, curé de ladite trêve et de Missire Jacques Texier, curé de la paroisse de Loyat et en présence des plus notables habitants du lieu, spécialement du nommé Julien Ruallin, représentant par promotion haute et puissante dame Giilonne Joseph Charpentier comtesse de Basvalan, Seigneur de la Salle â Gourhel, demandant que la cloche fut bénite en l'honneur de St Gilles confesseur et abbé, nous avons fait la bénédiction de ladite cloche en l'honneur de St Gilles, confesseur et abbé en faisant avec respect toutes les prières ordonnées par le pontifical romain et observant avec exactitude toutes les cérémonies prescrites en pareil cas, dont nous avons rapporté acte et dressé le présent procès-verbal sous notre seing, celui des sus-nommés et autres sous signant. A Gourhel ce 27ème jour de septembre 1770.

Laval, curé de Gourhel	Texier, curé de Loyat
Vasque, recteur de Loyat	Joseph Alloyer fils
Nicolas Caric, Pierre Roulleaux,	Joseph Alloyer.

La deuxième cloche a disparu, nous avons cependant trouvé dans les archives qu'elle fut bénie en 1788.

« Ce jour 14 octobre 1788, en vertu de la permission à nous accordée par Mgr de Prassigni, évêque de St Malo, nous avons bénis la cloche aux armes de Mr et Mme d'Andigné, sur laquelle sont inscrits leurs noms et qualités, et attendu la mort de la dame comtesse d'Andigné, madame la comtesse de Bazvalan sa mère a bien voulu la remplacer pour la nomination, et monsieur le marquis de Basvalan a bien voulu remplacer Mr le comte d'Andigné, qui ont été représentés par Pierre Elisabeth Golven Le Sanquer, capitaine d'infanterie et commissaire des guerres et du corps royal d'artillerie aux départements de la province de Bretagne, et par demoiselle Pélagie Pauline Dubreton, et avoir donné à ladite cloche le nom de Marie-Gillette-Charlotte, et après toutes les cérémonies du rituel romain, bien et dûment observées, moi dit curé de Gourhel aux fins des paroisses cy dessus, ai fait ladite cérémonie assisté de Mr le recteur de St Léger, de Danion curé de Ploërmel et de Berruyer prêtre de Ploërmel et des notables de la trêve et autres soussignant ».

Sigoud de la Ville Froger
Pélagie Pauline Dubreton
Dumay officier de cavalerie
Le Sanquer Dumay Gaillard Lebrun officier de la milice bourgeoise
Marie Louise Perrot feûdé de la Goudesiére
Berruyer prêtre
Guilloys le jeune Alloyer
Texier recteur de Loyat
Berruyer curé de Gourhel
Dubreton procureur fiscal de Gourhel. »

Ce Berruyer fut dernier curé de Gourhel avant la révolution. Il prêta serment à la constitution civile du clergé.

L'église, ainsi d'ailleurs que l'ancienne mairie, école et presbytère (au Mitan du Bourg) étaient vraiment en piteux état, si l'on en croit les nombreuses demandes de réparation et de restauration qui suivent ci-après.

D'abord en ce qui concerne la couverture :

1716- 6 L 9 S. Ardoises, clous, lattes, chevilles pour avoir raccommodé l'église et la maison dépendant.

1717- 1 L, 13 S pour le couvreur

1721- 3 L, 10 S pour recouvrir l'église

1724- 15 S pour le couvreur

1731- 2 L, 8 S pour les couvreurs

1736- 23 L, 15, 6D : couvreurs et matériaux, chaux, ardoises, clous, lattes et chevilles

1739- 6 L, 3 S journées de couvreurs

1750-11 L, 5 S pour les couvreurs

1752-14 L, 9 S pour les couvreurs.

Nous voyons qu'il était nécessaire de procéder à de fréquentes réparations de toiture, mais celles-ci ne devaient parer qu'au plus urgent, en effet il semble que l'on avait émis le projet de refaire entièrement la couverture, et c'est ce qui a dû se passer en 1757 où nous allons reproduire ici l'ensemble des travaux exécutés et ce à titre de comparaison des valeurs main d'œuvre, matériaux.

1 L, 12 S ouvriers à la journée pour servir de la pierre, abattre le bois, le harponner

10 L, maçons, réparations des deux cafés de l'église (marché aY c François Méau)

190 L, charpente

7 L, 16 S charpentier pour avoir fourni le bois pour les cintres des vitres de l'église

35 L, acheté châtaigniers pour chevrons
64 L, 6S ardoises achetées avec Chotard
40 L, 4S fer acheté avec le sieur Boisclaud
39 L, 15S chaux pour blanchir l'église
66 s cloué et chevilles
20 L, 14S lattés avec Mathurin Mandart
64 L, 4S à Nicolas Thomas pour couvrir et blanchir 54.L, à Duby vitrier pour 2 vitres
et 4 panneaux de la maitresse vitre
26 L, 15S à François Morice maréchal
8 L, 12S pour avoir donné à boire aux "harnais" qui ont été quérir de la taille et
ardoises sur la Perrière
6 L, 15S lattier Mathurin Nourry
14 L, maçons pour avoir empavé sur le pignon d'en haut et réparé le cimetièrre
3 L, acheté deux cordes à la cloche et à la lampe, et une chopine d'huile et du coton
7 L, 10S au sieur Dubreton pour le plomb sur le clocher.

SACRISTIE

8 L, 10S abattre le bois et serrer la pierre pour la maçonnerie de la sacristie
20 L, à Pierre, trésorier, pour la charpente
25 L, à Mathurin Rédan et consorts pour maçonnerie
15 L, pour 5 milliers d'ardoises
15 L, à Nicolas Thomas pour avoir couvri et blanchi
11 L, 8 S chevilles, clous
2 L, 18 S faire mettre du fer pour la fenêtrre
1 L, 17 S à Pierre trésorier pour avoir fourni clous et planches

En tout 1014 L, 10 S et 6 D

L = Livres S = Sols D = Deniers

Ces réparations importantes ont permis à l'église de survivre un siècle à son état de vétusté, car ce n'est qu'en 1853 (voir plus loin) que l'on voit apparaître une réparation aussi importante. Cette église en effet devait être très ancienne, mais malheureusement nous ne sommes pas en possession de documents nous renseignant sur son origine, ni sur son existence ancienne.

Toujours concernant les travaux effectués pour cette consolidation nous allons énumérer ici certaines des opérations, ceci pour nous donner un peu l'idée de la constitution de cette église. C'est ainsi que l'on apprend l'existence d'une cloche qui existait donc bien avant les deux autres, sans doute a-t-elle été refondue pour en faire une nouvelle. Il existait également une croix sur le clocher, il y avait aussi plusieurs vitres et vitraux et à l'intérieur il y avait un reliquaire, un bénitier et une chaire.

1722- 12 S pour raccommoder la cloche
6 S corde pour la cloche
1734- 46 S pour raccommoder la cloche
1742- 27 S " " "
1722- 6 S pour raccommoder la chaire
1728- 50 S pour avoir raccommoder le reliquaire
1735- 15 S pour avoir fait mettre un pivot de fer à la porte de l'église
1747- 5 L vitres
1780- 27 L pour croix du clocher
1783- 40 L pour charpentier pour cloches.

Le 8 novembre 1851, le conseil municipal, présidé par le maire Mathurin Rosé donne son accord pour accorder 600 francs à la réparation de l'église et du presbytère. Il ne semble pas y avoir eu d'écho de la préfecture, si bien que le 15 février 1852 il décide de réagir, en voici sa déclaration :

« Vœux que nous avons exprimés depuis 1847, d'obtenir l'autorisation d'employer à la réparation de l'église et du presbytère, la somme de 600 francs votée en 1848.. sous le gouvernement de Louis Napoléon, neveu du grand homme, qui a reconnu le temple et les églises, qui veut lui même procurer au peuple français les bienfaits d'une instruction morale et raffermi le respect des lois et de la religion, qui en est la base solide et durable, nous devons espérer que nous obtiendrons un peu l'autorisation de réparer notre église et notre presbytère, où nos pères ont reçu le baptême, où nous nous réunissons tous en dimanche et le soir pendant la durée du carême pour y faire la prière du soir, où plusieurs fois par an on a la messe. »

8 mois après, le 12 octobre 1852, la réponse du préfet vient au sous-préfet qui transmet à Gourhel : *« ... En second lieu le presbytère est le nom que l'on donne à un petit bâtiment qui autre fois a servi de presbytère, mais qui aujourd'hui est la maison commune, comme local de mairie, cette maison n'a pas besoin de réparations comme presbytère ...**

Je crois donc savoir qu'on ajourna indéfiniment la réparation de presbytère, mais comme l'église est un monument « qu'il importe de conserver, qu'à une certaine époque de l'année, il sert aux réunions des fidèles, je serais d'avis que la réparation en commence immédiatement (archives dép. série O)*

S A I N T S A M S O N



L'Archevêque de Dol entouré de ses Suffragants

VITRAIL DU XIII^{ème} SIECLE
(Cathédrale de Dol)

L'église était dédiée à St Samson a-t-on dit précédemment, en effet les archives départementales conservent une bulle du pape Clément XIV (pape de 1769-74) datée de 1772 accordant une indulgence à tous ceux qui visitent l'église St Samson le jour de la fête de ce Saint (28 Juillet). D'ailleurs on y a associé la

fête locale appelée « assemblée » et qui a lieu le dernier dimanche de juillet.

Voici ce qui est raconté sur St Samson dans :

"La vie des Saints" de Dom Lobineau rééditée par Trésvaux en 1888 (tome 1, page 202) :

-Saint Samson serait originaire d'Angleterre, né dans le canton de Cardigan (Shire). Il serait mort en 565, à 85 ans en se rendant à Paris en chariot. Il était évêque de Dol.



Il paraîtrait donc, d'après Dom Lobineau, que son corps fut enlevé de Dol par crainte des normands, et porté à Paris sous le règne du Roi Lothaire par Salvator Evêque d'Aleth, mais depuis une partie des reliques serait revenue en Bretagne. L'église de Dol possède un fémur, un tibia et quelques vertèbres. Une nouvelle châsse fut constituée le 24 décembre 1579. Ces reliques étaient près de l'auteur pendant la révolution, mais sont maintenant détruites. Le reste du corps qui avait été partagé entre l'église de Paris St

Barthélémy, et la ville d'Orléans a subi également bien des dommages. En effet ces dernières reliques furent si bien cachées du temps des ravages des protestants au 16^{ème} qu'on ne les a jamais retrouvées. Quant aux ossements conservés à Paris en l'église St Magloire, ils se trouvent maintenant (1888) à St Jacques du Haut Pas.

Revenons cependant une dernière fois sur cette église de Gourhel pour dire qu'il n'y avait pas de prêtre en permanence à Gourhel et ce depuis, 1809, c'est peut-être ce qui explique la difficulté d'obtenir des crédits pour l'entretien de l'église. En effet lors du concordat de 1801 Gourhel devint succursale indépendante, mais fut ensuite supprimée par une ordonnance impériale en 1808 puis le 6 février 1809 une ordonnance de l'évêque de Vannes Mgr de Bousset de Roquefort rattacha définitivement Gourhel à Ploërmel.

Pourtant le conseil n'avait pas manqué d'en faire la demande en 1853-57-83-etc.. et même le 7 mars 1847 il fait une « demande de succursale, car avant la révolution il y avait office, l'hiver les anciens sont trop loin de Ploërmel (4kms). »

L'ECOLE

Dans le chapitre précédent nous avons vu le préfet refuser en 1852 les réparations de l'ancien presbytère en tant que tel, et pourtant c'est le seul local qui puisse servir d'école, c'est alors que vont commencer les demandes de réparations de ce local servant d'école puis par la suite les demandes de construction d'une nouvelle école.

REPARATION POUR LE LOCAL D'ECOLE

- 11 Août 1861 : le conseil a voté 18F 50 pour la réparation de la maison servant d'école mais il veut bien transférer la mairie si on veut lui accorder une institutrice laïque pour faire l'école mixte aux garçons et aux filles de la commune et des villages voisins de Ploërmel et Campénéac.

Sans doute avec réponse négative, ou sans réponse du tout, le conseil demande pour la première fois la construction d'une école.

- 20 Février 1865 (retenons bien la date) - Demande donc d'une école qui servirait à Gourhel (201 hab.) et avec les villages voisins (400 à 500 hab.) et en conséquence aurait 30 à 35 élèves.

Est-ce l'impatience des gens de Gourhel, où est-ce le changement de gouvernement ou est-ce pour d'autres raisons toujours est-il que le 12 novembre 1871 le conseil demande, non plus une institutrice laïque mais une sœur d'hospice.

- 7 Juillet 1872 : Supplication au préfet pour aider à la réparation de la maison d'école qui est l'ancien presbytère (900F) et c'est trois mois après le 7 Octobre 1872 que l'on remercie celui-ci d'avoir accordé cette aide.

Entre temps le conseil a vendu pour 425 F de communs, pour aider à cette réparation alors que les travaux ont coûté 917 F.

- Le 10 Mai 1874 le conseil traite avec le sieur Beaucé, projet accepté précédemment le 7 Janvier.
- Le 8 Octobre 1876 il y a une nouvelle demande d'aide pour la réparation de l'école et son mobilier.
- Le 12 Novembre 1876 : manque 3 tables d'école, cette même année on apprend que le traitement de l'institutrice est de 600 F.
- Le 13 Novembre 1881 : toujours projet de construction d'école, il est signalé que l'on peut vendre l'ancienne 5 à 600 F.
- Le 14 Mai 1882 création d'une commission scolaire pour surveiller la fréquentation de l'école :
 - Guilloux vicaire à Ploërmel 10 voix
 - Rosé maire 9 voix.

Il s'est donc passé 16 ans entre la première demande et l'accord de principe pour une étude.

- Le 27 Juin 1882 le projet est adopté, le montant en est de 12 600 F.
- Le 8 Novembre 1885 c'est Mr Lemerrier, architecte à Ploërmel qui est nommé. Les travaux ont été exécutés par Mr Gombaudo, entrepreneur de Guer.

La réception définitive eut lieu en 1887, il a donc fallu 22 ans entre la demande et la réalisation.

Durant ces années, dans les archives municipales il n'y a guère de choses importantes. L'on n'y trouve que des correspondances administratives qui n'en finissent pas, et disons le c'est encore ainsi aujourd'hui. Certaines décisions du conseil peuvent peut-être abus étonner un peu aujourd'hui, en voici un résumé.

- 29 Mars 1856 : félicitations à l'empereur pour la naissance du prince
- 24 Janvier 1858 : horreur et indignation à propos de l'attentat contre l'impératrice
- 1er Août 1858 : on décide de se grouper sur le passage de l'empereur
- 31 Juillet 1859 : félicitations pour les victoires en Italie
- 16 Juin 1867 : remerciement à la providence d'avoir épargné l'empereur et l'impératrice (attentat).



LA CROIX

Après les bâtiments communaux nous parlerons de la croix qui se trouve au croisement des routes. Elle est en granit et porte la date de 1806 sur son socle mais ce doit-être une restauration ou une réédification, car son aspect indique une origine ancienne. Elle ressemble assez à celle de Guibourg. Son fût est surmonté d'un bloc de granit, dans lequel sont sculptés en relief, d'un côté le Christ en croix de l'autre la Très Sainte Vierge tenant sur ses genoux le corps inanimé de son Fils, et assistée de 2 personnages qui soutiennent, l'un la tête, l'autre les pieds de Jésus. De plus à la naissance du fût, on voit l'effigie de quatre personnages encadrés dans des niches en forme d'ogives. Ces personnages représentent deux châtelains et deux écuyers, sans doute les donateurs.

HISTOIRE MILITAIRE

Gourhel se trouvant sur un grand axe de communications, autrefois appelé « grand chemin » allant de Rennes à Lorient et maintenant route nationale, a subi tout au long de son existence les conséquences des passages sur cette voie. Il existe parallèlement à cette route les vestiges d'une voie romaine qui allait de Ploërmel à Rennes par Gourhel (association bretonne 1909).

Des invasions normandes au 10ème siècle jusqu'à celles des Anglais dont nous pouvons ici noter les principaux moments, qui correspondent aux sièges et libérations successives de Ploërmel ; 1341, 1346, 1351 (Combat des Trente), 1487, 1589 (Prise par le Duc de Mercœur), 1594, etc.. Les Anglais ont occupé Ploërmel et sa région pendant deux siècles, et Gourhel a du subir les malheurs de la guerre pendant tout ce temps jusqu'à la libération totale du pays vers 1594.

Une bataille en particulier nous est rapportée par Dupas¹ où le site en est fixé à Gourhel et où il nous dit que « Messire Renaud de Montauban (Seigneur du Bois de la Roche) succéda à son frère, fut chevalier des plus hardis et renommés de son temps, et grand homme de guerre, encore que l'histoire du pays n'en fasse pas mention, mais je l'ai appris des titres, papiers et mémoires que j'ai vus au Bois de la Roche. Il gagna une bataille contre les Anglais partisans de Jean de Bretagne, comte de Montfort l'Amaury, en un lieu et paroisse nommé Gourhel, près de Ploërmel

D'après Mr de Bellevue² la bataille en question aurait plutôt eu lieu à Gourhert où il existe encore une croix des Anglais, à 2500 mètres de Ploërmel, sur la route de

¹ Dupas s « Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne »
de Bellevue : « Ploërmel -Ville et Sénéchaussée »
² de Bellevue : « Ploërmel -Ville et Sénéchaussée »

Monterrein. Cette bataille se serait passée en 1352 contre les Anglais. Il dut y avoir une mauvaise interprétation du fait de la similitude des deux noms de Gourhel et Gourhert.

Il existe cependant aussi à environ 2 Kms 500 de Ploërmel, en face des « Perrières du Hingueul » sur la route de Rennes, un champ appelé « Pièce du Champ de bataille » et il paraîtrait que le sang se déversant dans le ruisseau au bas de cette pièce arrivait jusque dans l'étang des grands moulins, par le ruisseau de Millet. Notons pour mémoire que les français reprirent Ploërmel en 1351, reprise en 1353 par les Anglais qui la tinrent jusqu'en 1370.

Ploërmel était une ville fortifiée, et ses habitants y étaient protégés, quant à ceux de Gourhel ils devaient sans doute fuir à chaque alerte, n'ayant aucun autre moyen de défense.

Etant donnée sa position comme nous l'avons déjà dit Gourhel a évidemment vu passer toutes les armées de bleus et hordes de chouans lors de la chouannerie, après la révolution de 1789 et il est probable que ce bourg ait subi comme bien d'autres communes les exactions des combattants, des deux camps d'ailleurs.

A part ces passages militaires, Gourhel a du aussi voir passer des cortèges des plus somptueux, ne serait-ce que lors des passages en 1564 de Charles IX et sa mère Catherine de Médicis, puis en 1690 Jacques II roi exilé d'Angleterre et en 1856 l'empereur Napoléon III dont les cortèges devaient à l'époque être aussi importants et protégés que ne l'a été celui du président de la république au mois de février de cette année 1977.

Il n'empêche que les « gars de Gourhel » devaient quand même être considérés, au moins pour leur bravoure, ne serait-ce que l'appel qui leur fut lancé en 1758 pour une nouvelle fois aller arrêter les Anglais et cette fois-ci à Matignon.

En effet quand les ploërmelais furent appelés à prendre les armes contre l'armée anglaise, voici l'appel qui fut lancés :

« Gâs de Piermays, bones geins de Gourhais, on en fait savoir par trois coups de gong, faute de tambour, que Messieurs les Anglais sont descendus à St Cast. Et faut aller les combatt' et surtout n'oublies pas d'mett' d'la galette dans vos bissacs »

Pour revenir brièvement à cette bataille, Rioust des Villes Audrain arrêta les Anglais (800 hommes commandés par le général Bligh) avec sa poignée d'hommes au Guildo. Ce haut fait lui valut le surnom de « Léonidas breton ». Sa famille était originaire des Côtes-du-Nord, mais lui était né à Ploërmel le 3 février 1725, son père est enterré aux Ursulines (1735).

En 1909 Ploërmel a donné son nom à une rue.

LE PRESBYTERE

Revenons à nouveau sur les bâtiments de Gourhel. En dehors de la Cour de Gourhel, dont nous ferons une étude particulière il existe quelques maisons qui comportent des entourages de pierre de granit, ce qui permet de supposer qu'elles devaient appartenir autrefois des familles aisées. Dans toute la région, il existe ce genre de résidence, qui actuellement sont devenues les maisons d'habitation des fermiers et même plus souvent encore leurs étables. Parmi ces rangées de maisons (longère) il faut signaler l'ancienne mairie, qui auparavant était le presbytère. Elle se situait au milieu du bourg, elle appartenait aux Gautier, puis Garin et aux Doudard actuellement.

Tout au long des années il est sans arrêt question comme de tous les bâtiments « publics » d'ailleurs de réparations et il serait trop long ici pour tout énumérer celles qui figurent tous les ans dans les comptes de la fabrique, et que nous trouvons dispersées dans les liasses de la série G et en particulier G 1300 pour les années 1752 à 1789. Il en est de même pour l'église où nous trouvons une liasse de justifications de comptes pour les années 1701-1777 notamment en 1756 (réparations importantes de l'église)

Puis dans la série O(liasse 508-510) pour une période plus moderne les travaux continuent notamment en 1851 où nous y trouvons la description du presbytère :

- 7m sur 6, un cellier y est accolé : 3,70 x 3,30, et à la suite de cet appentis est un jardin de 12,5 x 12.
- Au rez-de-chaussée : 1 cuisine 5,65 x 4,90
petit salon 3,50 x 2,35
petit caveau à la suite de la salle à manger de 2m 35 x 2m 10. ,
- 1er étage : 2 chambres à coucher, celle de gauche a une cheminée et mesure 6,65 x 3,75, celle de droite 6,65 x 3,50.
- 1 grenier sous combles règne sur le tout : 7,35 x 6,70.

Réparations nécessaires : surtout la porte qui a 1,80 m, on devrait la descendre de 25cms, le sol de la cuisine et du salon à abaisser de 25cms

Cette maison a été vendue plus tard en 1889 à Julien Gautier.

LES PUIITS COMMUNAUX

L'eau a toujours été un problème, et à Gourhel comme ailleurs il a bien fallu le résoudre. Pour l'instant, dans les archives de Gourhel nous trouvons trace de la construction d'un puits au milieu du Bourg en 1902, il doit vraisemblablement s'agir du puits du four, puis à cause de plus amples besoins, une citerne en 1928. Ce problème de l'eau parcourt sans cesse l'histoire de notre pays qui, s'il est beaucoup arrosé, demeure cependant assez dépourvu d'eau potable facile à puiser, c'est ce qui fait qu'autrefois les villages se sont formés autour de ces trous d'eau, en opposition à d'autres régions où l'eau affleurant partout, l'habitat put être disséminé dans la campagne.

Le puits du milieu du bourg

La dépense on est votée le 23 novembre 1902 par le conseil municipal de l'époque, sous la présidence de François Reminiac maire et des élus présents : Boisbras, Couplé, Druais, Joseph Garin, Miloux (absent : Colin et Jourdran).

- Dépenses pour le creusage d'un puits 30F
- Fournitures de pierres 8,75 F, dalles 4,50 F
- Frais de pompe pour enlever l'eau 5,00 F
- 13 jours de maçon à 2,50 F = 32,50 F
- 1 chaîne de puits 2,50 F

Soit un total de 85,75 F, les dépenses prévues étant de 60 F il y a donc un déficit de 23,75 F.

Si l'on ajoute :

« tuault de poël » de la classe 8,00 F

Total actuel 33,75 F. En conséquence le dimanche 4 décembre 1902 aura lieu une vente annuelle de bois sur les terrains communaux :

- pâtis de la commune, 15 châtaigniers - 30 F
- pâtis des chênes et patis de Malleville
- pâtis du four, 2 châtaigniers et 11 chênes g 40 F
- un if à la bouche du four communal a 20 F

Total 130 F et espérons qu'en vente ce sera plus cher Cahier des charges s les arbres devront être déracinés car on espère en replanter, le tout devra être enlevé avant le 18 février 1903, le paiement se fera chez le receveur le 25 décembre. L'estimation a été faite par le soussigné charron : Pichard,

En 1922 nous retrouvons encore une vente de bois de la commune mais cette fois à la mairie.

Après ce puits donc, les besoins en eau étant croissants, on entreprit d'en construire un plus grand, que l'on appela, la citerne.

La citerne (liasse 0.510)

La demande en a été faite à une commission départementale le 6 septembre 1928.

Le devis s'élève à 7700 F (dont 2700 pour la commune)

Le 9 décembre 1928 on vote un additif de 500 F, étaient présents : Leray maire, et Samson Chefdor, Mathurin Rosé, François Michel, Francis Garin etc... (Autres élus de l'époque Mathurin Jourdran, Louis Alloyer, Julien Caro, François Delourme)

-Le puits a été construit par Robert entrepreneur à Ploërmel, dont on peut lire sur le devis : puits citerne de 2m30 de diamètre, 6m de profondeur.

Prix total : 4967 F 27.

Le 9 Mars 1929

Je me souviens que lorsque j'étais jeune, j'allais passer les vacances scolaires dans le Mitan du Bourg, vacances que j'appréciais d'ailleurs énormément.

Après la guerre, il y eut quelques années de sécheresse notamment je crois en 1947 et 1949. Ces années-là la citerne était cadénassée et l'eau y était distribuée à heure déterminée, à raison de 2 seaux d'eau par ménage pour faire la cuisine, car tous les autres puits du bourg étaient sur le bas; et leur eau pas très claire. Les mares des alentours n'étaient plus que vase, et les bestiaux allaient manquer d'eau quand on pensa aux trous de bombes sur la vieille lande. Ces trous s'étaient formés quand on avait fait exploser quelques bombes inertes trouvées dans Ploërmel après le bombardement de 1944. On les avait fait éclater en groupe si bien qu'il y avait certains de ces entonnoirs qui faisaient une dizaine de mètres de diamètre sur 5 ou 6 de profondeur. On y installa des planches au dessus de l'eau pour pouvoir y puiser et alimenter les bêtes. Ces dernières, prenant de plus en plus d'assurance, arrivèrent à descendre en spirale jusqu'au fond et à s'abreuver elles-mêmes. Je me souviens très bien de cet été là où même les moutons se payaient ce luxe.

Quant à la lessive, comme nous l'avons dit précédemment, il n'y avait plus d'autres ressources que d'aller, soit chercher de l'eau à "Fontileau" près du cimetière de Ploërmel ou d'aller laver à l'étang des Grands Moulins.

Pour revenir au bourg, je me souviens également du puits du four qui, l'été, était à sec la journée tellement il était sollicité, mais qui sourçait un peu la nuit si bien que c'était à qui allait titre le plus matinal pour puiser les quelques 5 ou 6 seaux d'eau jaunâtre ou vaseuse, qu'il contenait.

Mon oncle Samson se couchait avec les poules comme on dit, et était un de ces lève-tôt (4 H) si bien qu'il était le premier sur les lieux jusqu'au jour où il y eut la course et où il n'était plus le seul à s'en occuper. Comme dans tous les temps de restriction où la « dem », débrouillardise est de rigueur, il eut une idée assez originale, qui lui permettait de pouvoir puiser l'eau sans que persona» ne puisse la prendre avant lui, et cela sans enlever ni la chaire, ni le travouillet. Mon oncle donc, en fin de soirée, jetait deux seaux vides dans le fond du puits qui faisait environ 1m de côté. Pendant la nuit l'eau remontait d'environ 60 cm, mais quand quelqu'un voulait puiser l'eau avec son seau il n'était pas possible de l'enfoncer à cause des deux autres qui obstruaient le fond du puits. C'est d'ors que vers 4 heures le matin mon oncle me réveillait pour descendre au fond du puits, accrocher à la chaire l'un après l'autre ces deux seaux préalablement remplis. Je remontais ensuite puis retournais me coucher 2 ou 3 heures encore, pendant que mon oncle continuait à s'approvisionner en eau. C'était un peu d'égoïsme de sa part mais pas bien méchant quand même, surtout quand on le connaissait lui qui était si bon.

Il faut signaler que peu de gens auraient osé y descendre. Pour moi ce n'était qu'un jeu parmi toutes les facéties auxquelles je me livrais pendant mon séjour à Gourhel.

Dans le mur du puits il existait des trous disposés en quinconce, si bien qu'en y mettant les pieds on pouvait y descendre facilement.

C'est un fait qu'à cette heure là, en descendant du lit, une fraîcheur vous étreignait au fonds du puits et, lorsqu'on relevait la tête on avait l'impression de profondeur et d'étouffement. De temps en temps l'idée me venait imaginer que celui-ci pouvait soudain s'écrouler et même que la vieille chaise pouvait bien écourter sous le poids du seau d'eau qui remontait au-dessus de ma tête. Le referai-je encore maintenant ?

Toujours concernant les bâtiments communaux, lorsque la nouvelle école-mairie fut construite, l'ancienne fut vendue pour aider à payer la construction de celle-ci. Cela se passait le 11 décembre 1889.

-Adjudication par Mathurin Rosé, maire, chez Me Guilloux notaire à Ploërmel en présence de Julien Collin, laboureur et Joseph Couplé, aubergiste

« une maison au bourg commune de Gourhel, servant autrefois d'école et de mairie, cadastrée n° 499, avec son déport devant, au grand et à l'avis et jardin derrière contenant environ 1 are joignant levant et couchant à Roulleau, au midi par déport à chemin, au nord par son jardin à Roulleau et Lucas.. »

De 600 F au départ elle fut vendue 740 F à Julien Gantier couvreur et à sa femme Françoise Berthelot. Ces fonds serviront à la construction de la nouvelle école.

Pour terminer sur ces biens communaux, voici quelques accords, ventes ou échanges qui ont eu lieu entre la commune et des particuliers.

- Tout d'abord il s'agit de la location d'un terrain vague au maréchal Michel Guillaume. Ce terrain joint la grande route, à peu de distance des maisons du bourg, ceci pour 1 F seulement car c'est un pur rocher, susceptible d'aucune autre utilisation. Il est aussi

autorisé à bâtir une forge sur ce patio communal, dessous les chênes joignant le grand chemin de Ploërmel à Campénéac.

- Ensuite le 23 avril 1872 le conseil après délibération, s'engage à céder gratuitement au sieur Alloyer et Marie Davalo sa femme, le commun du Miny : 40 ares (n° 860) d'une valeur de 60 F pour la construction d'un moulin à eau alimenté par l'étang du Miny, sous la condition que les habitants auront droit à l'étang pour abreuver leurs bestiaux et que le sieur Alloyer fera construire un lavoir public.
- Puis le 4 mai 1873 c'est un échange entre la commune et Michel Alloyer, propriétaire meunier, on lui accorde le chemin qui longe le patio de la Justice (n° 266) en échange il devra en faire un autre, au bout de l'ancien chemin, en traversant la pièce Gicquel (n°265) qui tombe en ligne droite à la route nationale, il devra faire 6m de large.

Pour terminer sur ces arrangements, voici une adjudication du patio de la Justice (n° 266) contenant 30 a 20. La mise à prix est de 390 F. Il fut vendu à Pierre Alloyer meunier à Gourhel pour son père Michel, pour 425 F. Sur ce terrain se trouve une croix qui devra être conservée.

Après les accords voici quelques désaccords, pas bien méchants mais qui ont existés et demeureront toujours.

- En 1819 Gautier de Ploërmel doit restituer 1 Ha sur la vieille lande, terrain usurpé il y a 27 ou 28 ans (donc vers 1791-92) en pleine période révolutionnaire, par Pierre Cartron à qui il l'a acheté. Ce terrain a été restitué après une délibération des élus de l'époque : Vincent Doré, Armel Roulleau, François Thomas, Jean-Fçois Delourme, Michel Alloyer, Joseph et Armel Lameulle, Mathurin Rosé, François Boisbras et Joseph Thomas.
- En 1810 c'est Joseph Hamon fermier à la Métairie de la Cour, qui a fait un fossé sur le chemin, empêchant les habitants de se rendre aux abreuvoirs. Le conseil a écrit à Mr Perrais receveur des Domaines à Malestroit, on se souvient que c'est Perrais de Trégadoret qui avait acheté cette propriété comme bien national. Il devra être laissé un chemin qui longe le pré "Prenieux" et le champ de la barrette, de 6 à 8 m de large.
- Pour terminer il s'agit de l'affaire des ornements de l'église. En résumé, le maire Boisbras et son adjoint Carin ont vendu sans l'accord du conseil et à titre personnel des ornements sacerdotaux de l'ancienne église. Ceci doit plutôt être une histoire électorale qu'autre chose, mais il n'empêche que ces deux élus n'avaient pas le droit de procéder à cette vente. En conséquence les nouveaux élus tels Leray maire et Réminiac, Alloyer, Chefdor, Rosé, Michel, Jourdran et les deux Delourme signèrent et envoyèrent une pétition au sous-préfet de Ploërmel le 12 février 1920 dénonçant cette vente de : «Les Saints, Christ, pierre d'autel, chandeliers, garnissant l'ancienne église, vendu par Mr François Boisbras ancien maire de la commune de Gourhel, vendu pendant la guerre pour la somme de 40 F sans l'approbation du conseil municipal de la commune.

Le conseil municipal actuel n'approuve pas la somme de 40 F ... et demande la réintégration et frais au compte de Mr Boisbras »

Le sous-préfet transmet au préfet, et après un échange de correspondances il est dit que c'est Mr Boisbras qui a vendu, avec le « consentement » de Mr Garin, au comte de Chauveau (habitant

à la Villa de Port Blanc à st Lunaire, près Dinard), « deux ou trois chandeliers de bois, et un Christ en bois, peut-être aussi un livre de messe d'après les dires de Mr Garin »

Le motif invoqué et plausible semble-t-il c'est que ces objets étaient dans l'ancienne sacristie dans laquelle la pluie tombait.

Ne pouvant récupérer ces objets, l'affaire n'en finissait pas, quand soudain on trouve dans ce dossier la notice anonyme :

« Mr le sous-préfet de Ploërmel, désire qu'on ne lui rappelle pas l'affaire de Gourhel (vente d'objets sacerdotaux). Il y a intérêt à laisser dormir cette affaire. 8 Décembre 1920 »

Elle aura cependant duré presque 1 an.

Après ces incidents mineurs il faut le dire, cela n'empêcha pas Francis Garin, le fils de Joseph, d'être élu municipal. Les objets vendus devaient bien sans doute être de peu de valeur, car les plus importants sont demeurés de nombreuses années encore dans cette sacristie, si bien que c'est en 1932 que Mr Thomas-Lacroix prit en charge les objets les plus importants dont nous avons parlés plus haut.



Je me souviens moi même y avoir vu sitôt la fin de la guerre, plusieurs objets et une commode contenant des archives sur lesquels tombait la pluie. Tout ceci a été mis à l'abri par la suite par la cure de Ploërmel notamment la cloche, les papiers et les Saints (qui sont dans l'église de Ploërmel). Quant au bénitier, aux armes du Crévy, il serait parait-il chez un particulier de Ploërmel.³

Le bénitier en la chapelle St Maur

³ Il a été retrouvé par D.LERAY, et a été restauré par la municipalité et placé sous convention dans la chapelle de St MAUR le 29 juillet 2005 (note de JpAllain)

LES GARDE CHAMPETRES

Dans les archives, nous trouvons aussi trace de quelques garde champêtres, nous en citerons seulement quelques-uns.

- La première demande en a été faite en 1816 au sous préfet, afin de « surveiller les habitations, journallement dévastées »
- C'est ainsi que furent nommé : Joseph Cartron, et Jean Marie Puisard, mais la commune de Gourhel ne pouvant les payer ceux ci auront droit à une partie des amendes.
- Puis nous trouvons une autre nomination le 10 Janvier 1836 Mathurin Boullé en remplacement de Cartron révoqué car d'âge trop avancé.
- Le 30 Mai 1904 nomination de Joseph Couplé, laboureur fils d' Alexis Couplé et Françoise Thomas (né à Ploërmel. 1842), « pour sa bonne conduite ». Il avait alors 62 ans.
- Le 12 Décembre 1912 le conseil certifie la bonne conduite de Mathurin Boudé pour être garde champêtre (né à Ploërmel en 1864 de Julien et Marie Fçoise Eon), il était tisserand et avait 48 ans.
- Le 17 Juillet 1914 c'est la nomination d' Armel Guyot, 60 ans (né à Gourhel 14 Mai 1854 de Jean Marie et Marie Trégaro),vacance occasionnée par le décès de Mathurin Boullé garde champêtre.
- Le 9 Avril 1919 c'est la nomination de Jean Marie Gautier après l'assurance par le conseil de ses bonnes mœurs, (né en 1874 de Jean Marie et M. Berthelot), vacance occasionnée par le décès de Guyot.-Il a 44 ans.
- Le 30 Novembre 1921, Francis-Garin étant désigné comme secrétaire, le conseil décide de suspendre 1 mois le garde champêtre pour négligence dans son service.
- Le 6 Juin 1926, le conseil-décide de demander la révocation de Jean Marie Gautier, garde champêtre, car celui ci ne fait plus son service.
- Pour terminer nous trouvons la nomination de Louis Chaslin, le 24 Juin 1946 comme garde champêtre. Je l'ai d'ailleurs bien connu, et il a fait de nombreuses années de service.

Toujours dans les affaires municipales, nous allons faire retour en arrière, pour étudier la vie du bourg avant la révolution de 1789 c'est à dire avant la création de la commune, au temps du système de la fabrique. On nommait pour 1 an une sorte de trésorier appelé marguillier, égailleur. Celui ci était entre autres chargé de prélever les impôts, c'est donc de cette façon que nous pouvons avoir une idée des conditions d'existence des habitants de Gourhel sous l'ancien régime.

- Tout d'abord nous trouvons (liasse G 1300) les délibérations du général de la fabrique (sorte de conseil) pour les années 1752-73-76-89 etc... qui ne nous apprennent pas grand chose, sinon que c'est : M. Paul Julien Dubreton qui est le procureur fiscal de la juridiction de la Salle de Gourhel, une sorte de percepteur qui traitait avec les trésoriers des paroisses..

On a également ouvert un coffret d'archives dont on y a fait l'inventaire (c'était le 22 octobre 1775) et où on y a surtout trouvé les comptes de fabrique des années 1717 à 35 ...

Dans cette liasse nous trouvons aussi 56 pages manuscrites datant du 3 novembre 1789, et qui sont les lettres patentes du roi à l'assemblée nationale. C'est en somme la copie du texte de la constitution de 1789.

Ce sont ensuite des rôles d'impôts que nous trouvons, et notamment des fouages⁴ et tailles⁵ pour les années 1697 à 1719.

En 1697 cet impôt est de 4 L 12 S pour chaque feu et la taillée des états 6 L 12 S. Cet impôt est prélevé par François Delourme, égailleur de la paroisse et Gajal, notaire apostolique de Ploërmel.

Toujours pour avoir une idée de la vie du bourg, nous allons prendre une année en exemple :

1697

	Fouage	Taille
Jacques et Jean Busson	12 S	23 S
Jean Dero	3 S 6 D	5 s 90 D
Pierre Dora, Mie. Beignon	8 S	14 S 60 D
Piere Cartron	13 S	24 S 60 D
Armelle Dero	1 S 9 D	31 S 30 D
Mth de la Meulle et femme	11 S	20 S
Mthe de la Meulle et	2 S 60 D	5 S 60 D
Mth Bocher		
Mth de la Meulle	8 S 9 D	15 S 9 D
Olivier Chefdor	9 S	17 S 60 D
Missire Michel Beignon	1 S	3 S 9 D
Enfants de Pierre Chefdor	18 S 60 D	35 S
Olivier Maislé	2 S 60 D	4 S 9 D
Enfants de feu Armel de la	14 s 6 D	7 S

4 Fouage : impôt par foyer

5 Tailles : l'impôt des paysans - Personnelle Réelle, sur leurs revenus supposés

Meulle fors Françoise Armelle de la Meulle acquit Françoise de la Meulle	6 D	1 S
Veuve et enfants du sieur de la Mice pour les métairies du Hingueux	26 S	49s6D
Jacques Robin pour le sieur de la Croix aux Loups	6 S	1 S

et de nombreux autres.

Pour 1698, c'est François Simon l'égayeur et Boqueho notaire royal apostolique, et le plus imposé est comme l'année précédente, de la Mice du Hingueil.

Toujours dans les affaires de la fabrique nous trouvons aussi des comptes de capitation (c'est un impôt par tête, le clergé et les seigneurs en sont exemptés)

En voici un exemple pour 1723 dont Roul Lameulle en a été nommé l'égailleur par le général de la paroisse.

Chapitre des officiers s

Mre Roch Le 3 L
Borgne

Chapitre des marchands :

Julien Druais 4 L 1 servante 1 L 10 S
Mathurin Druais 4 L
Julien Caric 4 L

Chapitre des cabaretiers :

François 5 L 10 S
Delourme

Chapitre des fermiers et laboureurs (4 L, et 1 L 10 par servante)

Roux Lameulle 9 L
François 7 L
Lameulle son
gendre
Gilles Lameulle 1 L
Allain Lameulle 10 S

Chapitre des journaliers (1 L).

Jean Delourme 1 L

Chapitre des veuves (1 L)

Néant

Dans ces liasses nous trouvons également de nombreux comptes des trésoriers de la paroisse concernant tout ce 18^{ème} siècle comme les exemples qui suivent :

- 30 S au recteur de Loyat pour une messe de St Samson
- en 1688 les comptes d'un Labbé sieur du Hingueul
- puis en 1683 : 8 S pour l'enterrement d'un enfant, 2 L 14 ou 3 L 7 : tarif pour les services

Nous ne ferons pas l'étude des impôts pour la période plus moderne, mais il faut quand même noter une petite anecdote que nous trouvons en 1934 où le conseil municipal décide du tarif d'une taxe sur les chiens :

4 F sur les chiens de première catégorie (chasse et agrément)

2 F sur les chiens de deuxième catégorie (ceux non compris dans la première)

LES CURES DE GOURHEL

Comme nous l'avons dit précédemment, les registres « d'état civil » ou plus exactement registres paroissiaux n'existent ou ne sont déchiffrables que depuis la moitié du 17^{ème} siècle. D'autre part, il n'y eut plus de curé à Gourhel depuis 1809, en conséquence nous ne pouvons donc citer que ceux qui exercèrent entre ces dates :

1605-1616 : Joubelot curé (dont nous avons parlé pour le coffret des. Saintes Huiles) , puis Lucas et Cartron.

1633 : Pierre Beignon et Cairtron, Joubelot

1677 : Beignon sub-curé

1711 : Rocher prêtre

1715-1716 : Mathurin Chomaud curé et Math. Havard

1725-1764 : Y. du Hingueul, de la Mice, Joubelot, Chalmet curé

1718 : Le Petit curé

1766 : Angers curé, Sono prêtre

1776-1792 : Berruyer. Il avait prêté serment à la constitution.

Ce sont donc ces gens qui remplirent les pages de ces registres paroissiaux et qui sont divisés en registres de baptêmes, de mariages (et d'épousailles) et de sépultures.

LES REGISTRES

Nous en venons donc ainsi à parler un peu de ces registres qui existent pour Gourhel depuis 1605 : dont voici le détail (série ES et EC)

Existants

Bap. 1605 à 1666

B.M.S. 1668 à 1692

N.M.D. An II à nos jours

Lacunes

B. 1667

B.M.S. 1691 - 1692

Mar. en An III An VII An VIII

Il existe des tables décennales depuis 1792.

Les noms les plus anciens que nous y rencontrons sont :

Thétiot, de lameulle, Joubelot, Guillemain, Beignon, Rosé, Thomas, Collin, Maillard, Crousil, Perrichot, Morice, Chefdor, Touzart, Robin, Delourme, Roulleau, Jossin, etc ...

Ces registres se présentent sous différentes formes et dans des états différents suivant les paroisses. Ils sont jalonnés d'anecdotes suivant la nature et l'humeur du curé, ce serait trop long pour énumérer toutes ces dernières qui inondent les registres du Morbihan, mais comme nous en trouvons très peu à Gourhel en voici quelques-unes qui concernent la région :

- En 1762 à Taupont « le 13 du mois de novembre de cette année, il a tombé une neige et fait sur le soir un vent si froid que beaucoup de personnes en sont mortes »
- En 1746 à Néant « il y a eu un ouragan de pluie qui entraîna les maisons, les animaux et le moulin du Boissy appartenant à Mr Busnel, causa beaucoup de dommages sur les blés noirs et sur les foins qui furent conduits vers Ploërmel sur bateaux »
- Le 13 Novembre 1762 à Néant « il a fait une neige et un vent si pernicieux et froid que beaucoup de personnes en sont mortes, surtout ceux et celles qui sortaient du marché de Plélan et Josselin »
- A Néant un prêtre a été nommé parrain d'un enfant, il avait 114 ans.
- Le 4 novembre 1763 on a commencé à travailler au grand chemin de Ploërmel à Dinan, passant par la paroisse de Néant.
- Le 21 septembre 1633 à Campénéac « inhumation de Jeanne Chefdor, dévorée d'un loup enragé »

- Septembre-Décembre 1637 à Campénéac « peste dans la paroisse de Campénéac : une quarantaine de décès ; inhumations soit dans le cimetière, soit même dans des jardins particuliers.

Pour être assez bref, nous dirons que rien d'important ni d'original n'est noté dans les registres de Gourhel nous y trouvons comme partout l'état civil des gens simples et des nobles comme :

Le 19 octobre 1660, baptême en l'église de Gourhel de Pierre Louis le Douarin, fils d'écuyer François le Douarin et de Dame Anne de Derval, seigneur et dame de la Tieulais.

Puis une information peu courante :

En 1734 « avis que le sieur N. originaire de cette trêve désire se faire promouvoir au sous-diaconat, à l'ordination prochaine »

Autrefois tous les gens étaient enterrés dans les églises, quel spectacle et quelle atmosphère cela devait être surtout lors des épidémies où l'on devait enterrer et déterrer au même endroit des jours consécutifs. Ce n'est que vers le milieu du 18ème que l'on réussit, non sans mal d'ailleurs, à faire enterrer les morts à l'extérieur de l'église. De tous ces registres il en résulte que l'on arrive à connaître tous les gens du bourg avec leur qualité et lieu de résidence, c'est ainsi qu'à Gourhel nous avons trouvé:

LES NOTAIRES : Rosé en 1688
 Julien Perrais 1699
 Boqueho 1698
 Gajal 1697
 Yves Delameulle à Campénéac 1794
 Pringué notaire royal 1775
 Roch Le Borgne 1717, il habite Gourhelet ont marié à Marie Druais

LES SAGES FEMMES : Anne Maillet en 1756
 Mathurins Garal 1781
 Marie Anne Lemaire, femme de Jacques Pinson.

LES EGAILLEURS dont nous avons parlé dans la partie impôts.

LES PERCEPTEURS : Dumay sénéchal de Trécesson
 Paul Julien Dubreton, procureur fiscal de la juridiction
 Lebois sieur des Rosays, procureur de la juridiction de Trécesson (1758)

LES COMMERCANTS : 1699 Julienne Crosnier veuve de Mathurin Thétiot, marchand
 1723 Julien Druais, marchand
 François Delourme cabaretier
 1889 Couplé aubergiste

Quand on sait que dans l'énumération des terres vendues à la Cour en 1795, on parlait déjà de la baraque et que sur le cadastre de 1828 figure un tout petit bâtiment à l'emplacement de l'actuelle « baraque », ne sont-ce pas là, en 1723, Druais ou Delourme les premiers cabaretiers de Gourhel ?

LES MEUNIERES : corporation très importante autrefois, dont on ne notera ici que deux exemples :

 An II : Jean Gainche meunier au moulin de Gourhel, marié avec Jne Jossin
 1862-72 : Alloyer meunier au moulin du Miny, époux de Marie Davalo.

LES CHIRURGIENS : nous trouvons même trace à Gourhel des chirurgiens de Ploërmel qui ont du avoir à intervenir : 1744 : Querdreux
 1747 : Rigon

LES MAIRES

Nous en arrivons maintenant aux Maires de Gourhel. Contrairement aux curés de Gourhel ils ne firent leur apparition qu'avec la révolution. Nous les citerons donc tous ici.

OFFICIERS PUBLICS (Maires) et AGENTS MUNICIPAUX (Adjoints)

1793-94 Michel
1795 Joseph Thomas tisserand
1796 Pierre Thomas et Michel Juno
1797 Rosé menuisier et Michel Alloyer
1798 Mic. Guillaume, maréchal et Isidore Thomas

	MAIRES	Durée
1799	Julien Guillaume	
1800-29	Julien Guillaume	29 ans
1829-44	Déro	15 ans
1844-48	Collin	4 ans
1848-91	Mathurin Rosé	43 ans
1892-1904	Réminiac	12 ans
1905-12	Collin	7 ans
1913-20	Boisbras	7 ans
1920-47	Leray Jean	27 ans
1947-53	Houeix Jean	6 ans
1953-71	Pichard Joseph	18 ans
1971	Toupé Henri	

Voici à ce sujet quelques types d'élections et anecdotes s'y rattachant :

-1808 (liasse 2 M 81) Mathurin Roulleau adjoint se marie, et va habiter à Ploërmel. On demande au sous-préfet qu'il soit remplacé par Pierre Déro, l'ancien adjoint, et beau-frère du marié.

-1815 (liasse 2 M 90) il y a trois vacances :

Jean Perais et Mathurin Delourme ont quitté la commune et Noël Roulleau est décédé. En conséquence le préfet propose six noms dont François Boisbras et Mathurin Lameulle entre autres.

1816 (Liasse 2 M 105)TFrançois Thomas et Armel Roulleau sont nommés par le Préfet en remplacement de M. Caric né en 1737 (il a presque 80 ans)

et de Joseph Déro, resté sans propriétés ni ressources. Tout ceci montre bien que ces gens n'étaient pas élus mais choisis par le Préfet. C'est alors qu'apparurent les élections mais seuls les plus riches pouvaient voter et se faire élire, nous sommes loin du suffrage universel.

En 1834 en effet, il n'y a que trente électeurs, voici les résultats :

Pierre Déro	25 voix	Toussaint Doré	23
Jh Réminiac	22	Jh Thomas	16
Mth Leray	14		

Elections de 1831 il n'y a que 17 électeurs dont : Nouél de la Touche.

Résultats, élus : Déro 13 voix

J. Delourme 12 voix

Elections de 1832, résultats :

Pierre Déro	13 voix		
J.F. Delourme	12	M. Alloyer	12
Jh Lameulle	11	Mth Rosé	11
Jh Thomas	10	Jh Chefdor	10
Jh Reminiac	9	Fçois Reminiac	9
Vincent Doré	8		

Tout ceci nous montre le peu d'électeurs qui avaient le droit de voter, alors que l'on vote tous les ans.

En voici maintenant une plus récente, celle du 19 mai 1912 et concernant l'élection du maire et de l'adjoint (liasse M 2024), cette élection a lieu sous la présidence de Julien Collin, ancien maire, et des élus : Réminiac, Garin, Boisbras, Miloux, Chefdor, Alloyer, Rosé, Samson Chefdor et Leray.

Election du maire, majorité absolue 6 :

1^{er} tour : Boisbras 4, Alloyer 3, Collin 5

2^{ème} tour: Boisbras 6, Alloyer 2, Collin 2 (élu maire)

Election du premier adjoint, majorité absolue 6

1^{er} tour : Garin 5, Alloyer 3, Miloux 1, Sam.Chefdor 1

2^{ème} tour: Garin Jh 6, Alloyer 2, Miloux 2 (élu)

MILITAIRES TUES OU DISPARUS

- 1792 Nicolas Déro mort à st Domingue
- 1802 Jean Lameulle volontaire 9ème bataillon de la Manche mort des fièvres à Metz
- 1809 François Josse suite de blessures à Epila, en Espagne, à 22 ans.
- 1813 Jean Leray à Anvers
- 1814 Jean Doré, 20 ans à Montmédy
- 1814 Joseph Chefdor à Sedan
- 1816 Joseph Laurent blessé en 1809 à Vienne (Autriche)
- 1829 Joseph Bouexel fusillier, mort de phtysie dans la Côte d'Or
- 1831 Julien Doudard fusillier mort des fièvres à 28 ans à l'hôpital militaire de Paris
- 1835 Joseph Delourme 5ème rgt, en congé illimité
- 1841 Mathurin Chefdor fusillier 27 ans sur la frégate Andromède de Brest

Guerre 1914-1918

Pierre Marie Druais 23 ans, à Senlis

Joseph Marie Letournier fils de Georges et d' Armelle Rigois, à Vesles

Joseph Leray mort à Belfort (né à Campénéac en 1881)

Félix Glon mort à Chauny (né à Ploérmel en 1898)

Michel Alloyer mort à Villers Cotterets, né en 1881.

DEMOGRAPHIE

Voici quelques statistiques sur les habitants et les mouvements de population que nous avons trouvés en lisant entièrement l'état civil et les registres paroissiaux.

RECENSEMENTS :

1846	215 habitants	1853	200
1858	201	1864	190
1865	201	1866	190
1872	189	1874	199
1880	218	1883	217
1890	200	1895	181
1904	183	1906	196
1912	164	1926	156
1936	157	1946	173
1954	161	1968	177

La moyenne semble avoir été de 200 habitants (densité s 70 hab. au Km²). Jamais la population n'a été aussi forte qu'en ce moment où au dernier recensement de 1975 elle était de 257 habitants.

Voici ce que nous trouvons encore dans ces registres de N. M. D. ⁶

LES NAISSANCES

La moyenne est de 7 ou 8 naissances par an.

Les plus nombreuses sont :

14 en 1841 et 1863, 16 en 1702, 17 en 1730 et 18 en 1744, etc..

Les moins nombreuses : 2 en 1853, 1804, 1794 etc..

Naturelles : 1677-1710-1713-1721-1723-1740-1744-1747-1748-1763-1798- etc ..

A la fin du premier registre, en mauvais état d'ailleurs, et inscrit à l'envers comme cela se faisait à cette époque, nous voyons qu'il y a aussi des enfants naturels dans la noblesse.

25 février 1644 : Alexandre appelé de Boyac, fils naturel illégitime de Claude de Luxembourg, Boyac etc.

1638 Jacques de Boyac fils naturel de Claude de Luxembourg.

1633 Jeanne appelée.... Luxembourg (texte illisible)

Jumeaux en 1702-1753-1762-1742-1729-1728- etc. ...

⁶ N = Naissances M = Mariages D = Décès

LES MARIAGES

La moyenne annuelle est de 1 ou 2

Les plus nombreux sont de 7 en 1689, 8 en 1801 et 1818

Les moins nombreux de 19 années sans mariage entre 1810 et 1868.

LES DECES

La moyenne annuelle est de 6 ou 7

Les plus nombreux sont : 19 en 1721, 1835, 20 en 1825 22 en 1767, 24 en 1786, 25 en 1738

Les moins nombreux : 1 en 1871

Quelques cas de longévité extraordinaire :

92 ans en 1712 - 80 ans, 80 ans en 1713 - 84 ans en 1714 80 et 87 ans en 1725 - 82 ans en 1730 - 80 ans en 1738, - 88 ans en 1742 - 80 ans en 1746 - 81 ans en 1747 - 82 ans en 1758 - 81 ans en 1768 - 80 ans en 1770 - 89 ans en 1782 - 84 ans en 1784 - 80 ans en 1799 etc..

Nous n'avons pas fait ici les 19 et 20 ème siècles, mais on peut cependant noter que ma grand mère paternelle est décédée à 84 ans.

Pour terminer voici quelques cas de grande mortalité :

Age des décédés de 1743 (29 décès) :⁷

Né, 50, 65, 47, 40, 34, 43, 47, né, 72, 5, 40, 43, J 24, 24, 2m, 1m, 40, 30, 4m, 30, 3, 55, 11m, 6m, 24, 55,

Age des décédés de 1738 (25 décès) :

77, 57, 59, 83, 8, 17, 5, 12, 3, 10, 9, 5, 3, 80, 3m, 20m, 5, 43, 4m, 3, 6s, 3, 1, 5, 44

Age des décédés de 1725 (19 décès) :

4, 50, 40, 1m, 25, 40, 10, 93, 27, 34, 153, 5, 60, 67, 15m, 60, né, 4.

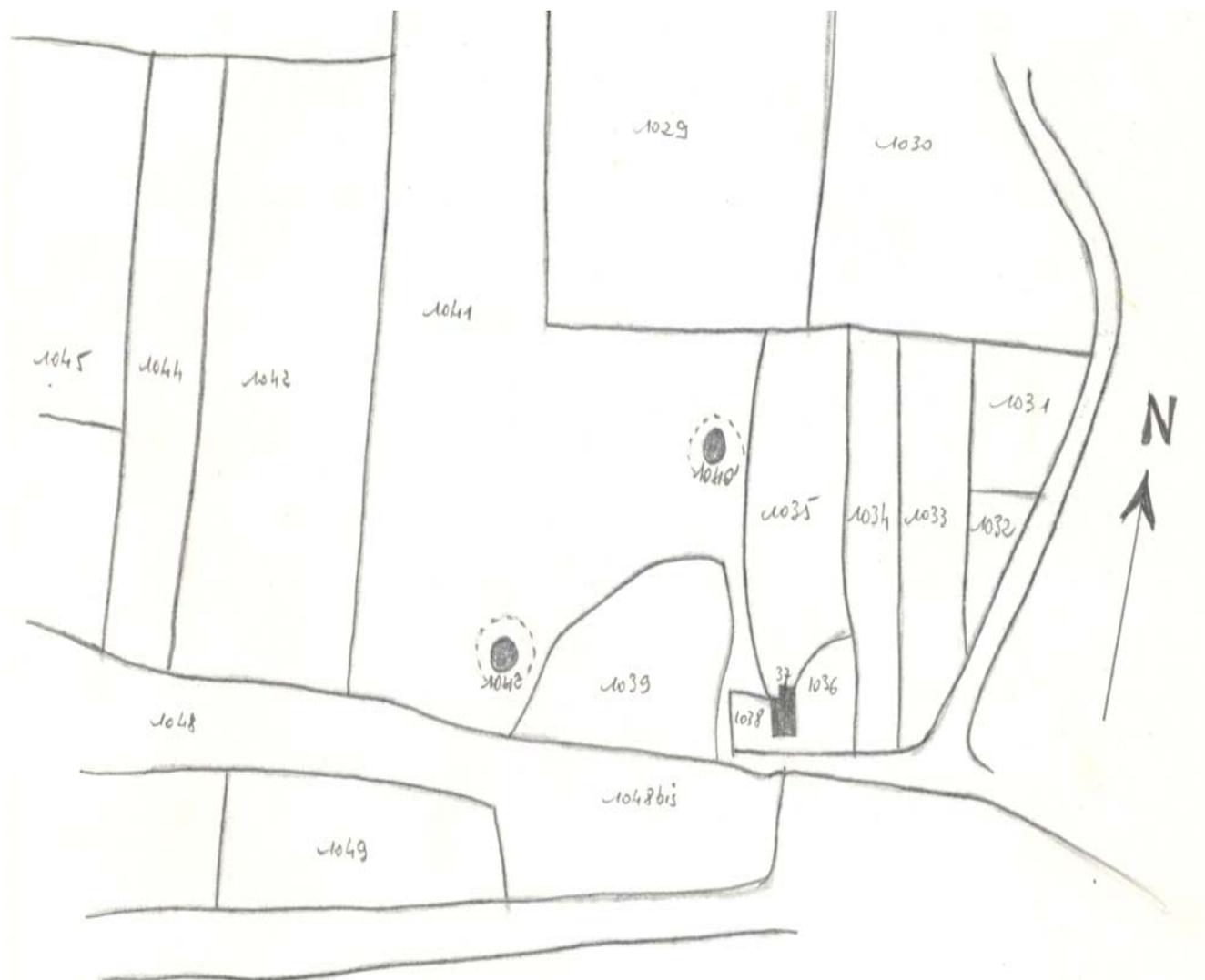
⁷ J = jour M = Mois S = Semaine Né = Mort né

Foncier

Nous pouvons aussi ajouter une note de Ogée dans son dictionnaire concernant les terres de Gourhel :

282 HA 71 dont

Terres labourables	146 Ha
Prés, pâtures	52 Ha
Vergers, jardins	16 Ha
Landes incultes	48 Ha
Propriétés bâties	1 Ha
Non imposable	15 Ha



LES MOULINS A VENT DE GOURHEL (Cadastré de 1827)

En ruines depuis longtemps, les murs d'un seul (1042) ont subsistés.

I

Ventose an 3^e

9



TE.



La retenue ou grande
Métairie de Gourhel

VENTE de Biens confisqués sur Lemigre Jean François inquisitor
de Basalau

N.º 109

Département du MORBIHAN.

Distriçt de PLOERMEL.

Canton de Ploërmel

Municipalité de gourhel

Du 5. ventose
an trois de
la République.

L'AN trois de la République Française, une & indivisible, le Cinq
du mois de ventose à quatre heures du matin
Nous Joseph Mathurin Maillart, René Mathurin Robert, Pierre Bonaventure Auzan
Administrateurs du Directoire du Distriçt de PLOERMEL, nous sommes transportés, accompagnés du
Citoyen René Marie Gaillard Agent National, dans la Salle d'audience dudit Directoire,
où étant, ledit Gaillard a annoncé qu'il alloit être procédé à la réception des premières
enchères pour la Vente des Biens ci-après désignés, indiqués par l'affiche du neuf du mois pluviose
dont il a été donné lecture, laquelle affiche a été bien & dûment publiée & apposée dans les lieux
prescrits par la Loi, suivant les certificats ci-annexés, des Officiers Municipaux des Communes où
sont situés les Biens, & des chefs-lieux des Distriçts du Département; lesquels biens consistent:

PREMIÈRES
ENCHÈRES
de la retenue
de gourhel

premier lieu de la retenue ou grande métairie de gourhel, consistant d'une maison principale bâtie
de pierres lousertes dardoises, ayant de long 90. pieds & de large 60. pieds sur six pieds, existant
dans une cave sous le vent de l'entrée de la maison.

BIENS NATIONAUX DE GOURHEL

Nous allons maintenant parler des biens nationaux de Gourhel que nous résumerons en quelques lignes (voir les deux illustrations ci-jointes). Ces actes de vente comportent une description minutieuse de toutes les maisons et terres des propriétés en question, dont nous nous dispenserons du détail.

1^{er} Lot : RETENUE OU GARDIENNERIE DE GOURHEL :

Avec les bâtiments et les terres dont nous avons compté 12 morceaux représentant 8 journ. et 395 cordes (6 HA 5)

Mise à prix : 5000 Livres puis surenchéri par Lebreton, Pringué et Médal pour être adjugé 18600 Livres
Lebreton qui déclare avoir acheté pour Perret de Trégadoret⁸

2^{ème} Lot : METAIRIE DE CAREL. :

Avec les bâtiments et les terres dont nous avons compté 44 morceaux représentant 7 journ. et 1993 cordes (16 Ha) Mise à prix : 6750 Livres puis surenchéri par Perret et Médal pour être adjugé 27300 Livres à Médal⁹

3^{ème} Lot : MÉTAIRIE DE LA PORTE DE GOURHEL :

Avec les bâtiments et les terres dont nous avons compté 34 morceaux représentant 2391 cordes (15 HA)
Mise à prix : 9060 Livres puis surenchéri par Lebreton, Erhel, Perret et Médal pour être adjugé 30000 Livres à Perret de Trégadoret

TERRES DE LA CURE vendues en 1803 :

- Pré de St Samson. Mise à prix 90 F. Acheté 200 F + 29 F 10 de frais par Mathurin Lameulle

- Pâturage : revenu annuel de 6 F multiplié par 22 d'après la loi, soit un capital de 132 F (mise à prix) Vendue pour ce prix + 6 F 15 de frais à Perret de Trégadoret.

Signalons toutefois que ces propriétés étaient affermées (louées) et que les baux existants lors de la vente furent respectés.

1^{er} Lot : loué à Joseph Juno, bail du 1^{er} Janvier 90 au 1^{er} Janvier 96 pour 270 livres

2^{ème} Lot : loué à Mathurin Doré, bail du 7 Mars 1792 au 7 Mars 1798 pour 150 livres en deniers et en nature pour moitié de grains et 50 paquets de paille de seigle

3^{ème} Lot : loué à Joseph Juno, bail de Noël 1790 à Noël 1796 pour 170 livres en nature et moitié en grains.

Par la suite cette propriété de la Cour fut achetée par Garin et Jourdran à Trégouët de Sérent. Elle appartient actuellement à Pierre Garin et la Métairie d'en-Haut à Jean Leray.

⁸ Rodolphe Claude Perret de Trégadoret, né à Plo. 1741 avocat et Maire, siégea à l'Assemblée Nationale. Décédé à Vannes 1798, sans postérité après s'être marié à Melle du Kercron en 1770.

⁹ Médal, notaire de Ploërmel

LE HINGUEUL

Ancienne seigneurie avec manoir et métairie noble démembrée de la châtellenie de Trécesson, et située à 4 Kms à l'ouest de Ploërmel, près de Gourhel.

Elle vint en 1370 aux Le Douarin, par le mariage de Jean Le Douarin, écuyer seigneur de Cambrigo, avec la Demoiselle de Trécesson (dame de la Tieulais, du Chesnoran, du Boissignoux, du Hingueul)

Perrot le Douarin déclara posséder le Hingueul dans des actes de 1426 et 1432. Son petit-fils Armel le Douarin le déclare dans des actes de 1502 et 1525 « *posséder la seigneurie du Hingueul, en juveigneurie drainé du Seigneur de Trécesson* »

Vers 1600 Jean Marie le Douarin vendit la métairie du Hingueul de Haut, aux Mahé qui la revendirent en 1644 à Arthur Lamisse, apothicaire de Ploërmel. Il fit aveu du Hingueul de Haut en 1679 et il eut Yves Joseph Lamisse, prêtre dit « abbé du Hingueul » qui habitait à Ploërmel en 1737, et mort en 1740 et Jeanne Lamisse qui épousa en 1679 Gabriel de Neuville (fils de Bertrand sgr du Boisjagu, du Bouexic, et de Jeanne Morice), ils eurent :

Gabriel Julien de Neuville, seigneur du Hingueul, avocat au Parlement, qui demeurait au Hingueul en 1715 et 1737, qui hérita en 1743 de son oncle l'abbé Joseph Lamisse. Il s'est marié avec Louise Tavet dont postérité ...

Le Hingueul de Bas où demeurait de 1630 à 1650 Nicolas le Douarin a été conservé longtemps par cette famille. Vers 1900 il appartenait à Mr Henri Guilloux.

LES UNITES

MONNAIE

1 Livre = 12 sous ou sols 1 Sou ou Sol = 12 Deniers

A titre indicatif, cette livre- valait 0,98 F du système monétaire de 1926.

SURFACE

-1 Corde = 24 Pieds = 7m 68

-l'arpent ou journal en Bretagne =

20 cordes de long (7,68 x 20 = 153,60m) multiplié par 4 cordes de large (7,68 x 4 = 30,72m)

Donc 1 journal = 153 x 30 = 4590 m², soit environ 1/2 hectare.

Voici maintenant une sorte de récapitulation des prix et valeurs que nous avons rencontrés

1739	- 5000 ardoises - 15 Livres
1744	1 chapeau de paille = 1 Livre 1 paire de sabots = 5 S 1 douzaine d'œufs = 4 S 2 poules = 6 S 1 lapin ou lièvre = 2 S 100 Huitres = 7 S 1 mouton = 28 L 1 vache = 40 L 2 bœufs = 218 L
1739	1 journée de couvreur = 2 L
1744	1 journalier (champs) = 7 S
1902	1 journée de maçon = 2F 50 1 châtaignier = 2 F 1 if = 20 F
1722 à 1780	octroi : 1 S. par pot de vin 3 D par pot de cidre
1789	portion congrue : 700 L, curé 300 L, vicair Les doléances en demandèrent 1500.
1795	fermage (la Cour) : 270 L
1688	Messe St Samson : 30 S
1783	Enterrement d'un enfant : 8 S 1 service 2 L 14 et 3 L 7
1697	Impôts : Fouage, chaque feu = 4 L 12 S et 6L 12S
1785	Impôts : Picaud de Quéhéon 60 L, Le sénéchal de Ploërmel 90 L ¹⁰

¹⁰ Oheix : "Vie sociale à Ploërmel en 1785

VOICI MAINTENANT LE GOURHEL ACTUEL

Du fait de la création d'un lotissement communal le nombre d'habitants a augmenté de 45 % en 7 ans¹¹

L'école a à peu près le même nombre d'enfants (33 en 1977) qu'elle avait en 1910 (37), mais il y a maintenant 2 classes au lieu d'une autrefois.

L'église (le baraquement) a été rasée par les habitants ainsi que la butte de terre sur laquelle elle avait été construite, car elle n'était plus du tout praticable. A l'emplacement on y a fait un espace libre qui aérera les maisons du Mitan du Bourg si tassées les unes aux autres.

Le gros ennui est la route nationale, qui n'était appelée que "grand chemin" en 1789, mais qui est devenue maintenant un grand axe de circulation. C'est le point noir du bourg à cause de la densité de la circulation, pour y remédier, des demandes de souterrain ont bien été faites depuis 1973 pour faciliter la jonction entre ses deux parties du bourg, mais comme cette R.N. doit être dévidée dans quelques années, il faudra encore apporter ce danger pendant quelque temps

Les loisirs y sont malgré tout présents, et, outre les concours de belote organisés par les différentes associations (comme par exemple celui de l'amicale laïque en janvier 75), l'assemblée St Samson demeure, bien que quelquefois transformée en grande fête des battages (15 août 1974 par exemple) à la grande joie de tous les habitants.

Tous les ans également les enfants et parents se réunissent pour l'arbre de Noël traditionnel. Les enfants vont aussi en classe de mer comme les 3 semaines passées à Quiberon en Septembre 1976. .

Si l'on y ajoute maintenant les loisirs offerts par les deux cafés appartenant l'un à Marie Pichard et l'autre à Jeannette Gaétan, (La baraque), Gourhel n'a rien à envier aux villes avoisinantes.

Revenons donc à la baraque, -régionalement connue, dont nous trouvons trace depuis déjà bien longtemps, notamment lors de la vente aux enchères de la Cour en 1795 "le petit bois du Clos de la Motte contenant 15.cordes, bordant du levant à Boisbras, du midi au vieux chemin, du couchant le jardin de la "BARBAQUE" et du nord au chemin neuf. " Elle figure également sur le cadastre de 1828 comme un minuscule bâtiment mais qui s'est énormément agrandi depuis. De tous temps, et surtout les années d'après guerre, cela a été le rendez-vous des ploërmelais. Maintenant, et même en semaine, le petit café-épicerie d'antan est très à la mode car on s'y sent tellement à l'aise. C'est là que mon père, le "shérif" du lieu, va de temps en temps se replonger parmi ses anciens copains dans son village natal qu'il n'a jamais oublié malgré les quarante années qu'il a passé ailleurs. Voir à ce sujet l'illustration qu'en a faite Ouest-France.¹²

Pour terminer on peut signaler un autre point de réjouissance future c'est "l'étang du Miny", qui vient d'être mis en eau¹³, aleviné et nettoyé. Il appartenait autrefois aux châtelains de la Cour (80 cordes en 1795) mais depuis bon nombre d'années il n'était plus qu'un borbier. Ce sera certainement d'un grand attrait dans quelques années.

¹¹ France du : 19/5/76, 12/1/76, 18/1/74 O.F. 13/5/75

Ouest

¹³ O.F 28/12/1976

Voilà donc la petite histoire de Gourhel, où je n'ai fait d'ailleurs que transcrire les renseignements que j'ai pu glaner ici et là, mais qui montre combien cette petite agglomération, malgré l'attrait et le risque d'étouffement provoqués par les grandes villes, n'a pas sombré, mais a réussi non seulement à résister¹⁴ mais à procurer à ses habitants le bien-être, la joie de vivre et le plein air qui manquent tant à la vie d'aujourd'hui.

¹⁴ O.F. 12/2/76. Dans la région sur les 130 villages dénombrés en 1954, il n'en reste plus que 115 aujourd'hui